

« À l'écoute de Nibelle »





«A l'écoute de Nibelle» / Bulletin municipal N°82 - décembre 2021/ Directeur de la publication : Catherine Ragobert, maire de Nibelle / Infographiste : Thierry Mercier, conseiller municipal / Le présent numéro a été tiré à 700 exemplaires.

L'équipe de rédaction remercie Gilles Bertrand, Babette Ragobert, Magalie, Nathalie Bertrand, Claude Séblin, Marie-Josée Foulard, Bruno Lagarde, Sandrine Chevalier, Alain Saulnier, Rosine Colyn, Gilles Chevalier, Jacques François, Valérie Gaume, Olivier Lachasse, Mme Leduc, Bruno Roille pour leur aimable collaboration au présent numéro de «A l'écoute de Nibelle».



Chers Nibelloises et Nibellois,

Après plus d'une année entre parenthèses en raison de la crise sanitaire, nous aspirons tous à vivre désormais de façon plus sereine et à nous retrouver lors des manifestations qu'organisent nos associations toujours actives. Il convient pour cela de faire appel à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières.

En cette année 2021, le conseil municipal et le personnel communal ont eu à cœur de poursuivre leurs efforts pour un village propre, fleuri où il fait bon vivre. L'organisation d'une « matinée citoyenne » en octobre dernier a démontré que nous savons mobiliser de nombreux bénévoles autour de cet objectif partagé. C'est avec plaisir que nous renouvelerons cette opération au printemps prochain. Je remercie également les personnes qui font preuve de civisme en entretenant les trottoirs ou accotements au droit de leur façade, et en taillant les haies ou élaguant les arbres à l'aplomb du domaine public.



D'un point de vue plus personnel, je découvre les incontournables de la fonction de maire : la gestion des conflits de voisinage toujours liés à une absence de communication, la gestion du temps lors du montage de projets depuis l'idée, l'étude, la validation en commun, la mobilisation des acteurs financiers jusqu'à, enfin, la réalisation : une école de patience.

À propos d'école, la mise en œuvre de la décision du Conseil Communautaire du 28 septembre dernier sur le transfert de la compétence scolaire va guider nos actions dans les mois qui viennent. Nous nous attacherons à ce que la transition se fasse au mieux des intérêts des enfants, des enseignants et du personnel du syndicat dissous. Je profite de cet éditorial pour remercier Sandrine Chevalier qui, pendant plus de 13 ans, a présidé le SIRIS avec passion et compétence.

Le personnel communal et les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2022.

Restons vigilants ... Meilleures vœux

Catherine RAGOBERT



1 - ÉDITORIAL DU MAIRE**4 - INFORMATIONS MUNICIPALES**

Cérémonie des vœux 2022
 Cérémonies du 8 mai, du 14 juillet 2021
 Retour du marché des Potiers
 Représentation théâtrale
 Journée Citoyenne
 Cérémonie du 11 novembre : centenaire du Monument aux Morts
 Repas des Aînés 2022
 Démarchages à domicile
 Encombrants
 Interdiction des brulages à l'air libre de déchets et résidus verts
 Recensement dès 16 ans
 Démarches à portée de clic !
 Travaux en cours : déploiement de la fibre
 Inscription sur les listes électorales - Elections 2022
 Urbanisme
 Tarif des prestations municipales en vigueur au 1^{er} janvier 2022
 PanneauPocket
 Recensement de la population
 Travaux 2021 et Etude SAFER
 Compte administratif 2020 et Budget 2021
 Les échos de la Bibliothèque

20 - INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SIEANN : Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy
 SIRIS : Syndicat Intercommunal du Regroupement d'Intérêt Scolaire
 CCPG : Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais : compétences 2020
 SITOMAP : Collecte des déchets ménagers du Pithiverais
 SMORE : Syndicat Mixte de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne

28 - ACTUALITÉS SPORTIVES

Football : Entente Nancray-Chambon-Nibelle (ENCN)

30- SCOLAIRE

Écho de l'école Roger Giry
 APESN : Association des Parents d'Elèves du SIRIS

31 - VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes
 Nibelle Loisirs Rencontres (NLR)
 Les amis de la bibliothèque
 Camping-Cars Club Beauce Gâtinais
 Anciens combattants
 Histoire et Patrimoine
 A fleur de voix et Musicavoz
 Mélodibelle

42 - ÉTAT CIVIL**49 - MÉMENTO**

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Nous espérons renouer avec cette tradition le **8 janvier 2022** à 17h salle Jacques Poisson si le contexte sanitaire le permet.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 14 JUILLET 2021

Le 8 mai, nous étions encore en effectif très réduit pour rendre l'hommage habituel au monument aux morts

Le 14 juillet, nous avons pu nous retrouver lors de ce moment de convivialité et avons remis les dictionnaires aux enfants quittant le SIRIS pour le collège. Certains attendent encore leur destinataire en mairie...



RETOUR DU MARCHÉ DES POTIERS

Après un intermède de près de 10 ans, le marché des Potiers a fait son retour square G. Cottinat les 3 et 4 juillet derniers. Les exposants feront leur retour les **2 et 3 juillet 2022**.



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Isabelle et Alain ont ravi le public par leur interprétation de « Célime et le Cardinal ». Nous étions heureux de nous retrouver salle J. Poisson le 24 octobre dernier.



24 octobre en matinée : une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés dans une atmosphère conviviale pour éclaircir des parterres autour du Monument aux Morts et dans le square, pour dégager la perspective derrière le lavoir et pour planter pensées et bulbes pour ce printemps. Un grand merci à toutes à tous, opération à refaire ! ...



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021 : CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le 4 décembre 1921 était inauguré le Monument aux Morts de Nibelle.

Des enfants de l'école Roger Giry ont raconté son histoire mouvementée en citant le texte du livret « Centenaire de la Première Guerre mondiale » édité par l'association Histoire et Patrimoine.

Un grand merci au corps enseignant qui a permis d'associer les enfants à cet hommage et à nos anciens combattants.



REPAS DES AÎNÉS 2022

Le Comité Entraide a été de nouveau au regret d'annuler le repas en octobre dernier, chacun le comprendra. Nous espérons pouvoir inviter les personnes de 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, au repas qui se tiendra le **16 octobre 2022**.

Un témoignage d'amitié auprès de nos 200 aînés a été distribué au cours de ces derniers jours.

DÉMARCHAGES À DOMICILE

Nous vous informons que le personnel de la SITOMAP ou de VEOLIA ne démarché pas à domicile pour la vente de calendrier. De même, la SICAP n'effectue aucun démarchage téléphonique avec prise de rendez-vous à domicile. Soyez vigilant !

ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants est prévu à NIBELLE le **5 janvier 2022**.

INTERDICTION DES BRULAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 :
«Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est **interdit toute l'année** et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités territoriales».

Tout contrevenant est passible d'une amende d'au plus **450€**.

En aucun cas la Mairie n'est habilitée à délivrer des dérogations.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la

mairie au cours du mois anniversaire dès 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont obtenu la nationalité française ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.

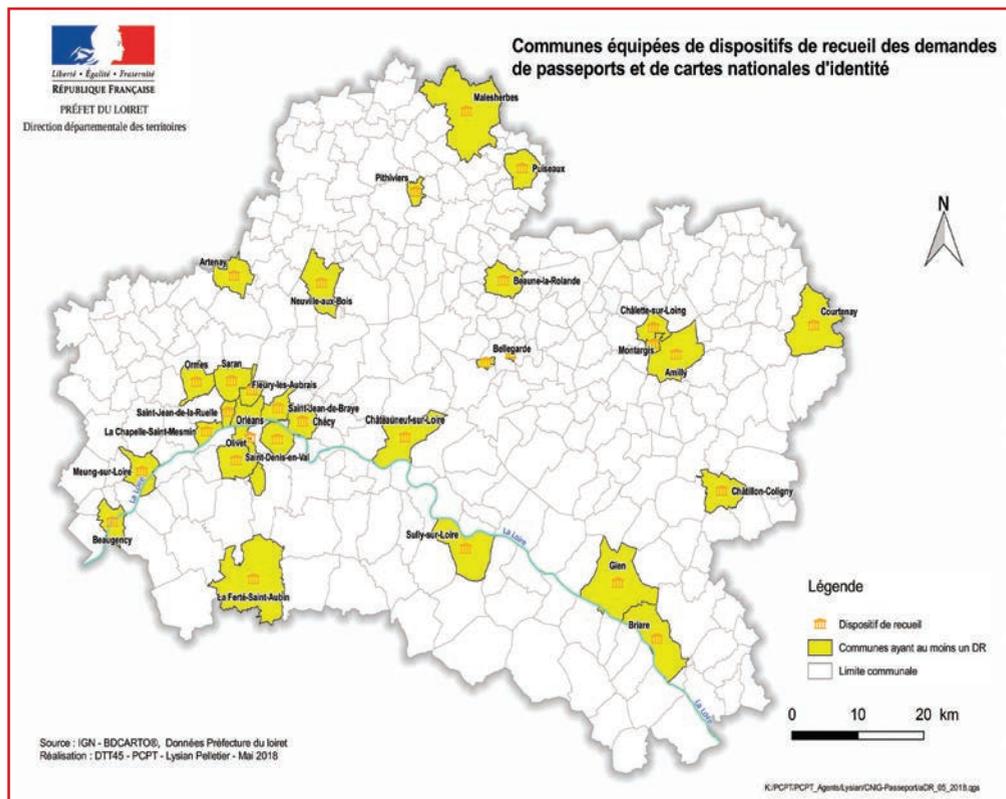
Le recensement est indispensable pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...), pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (<http://www.defense.gouv.fr/jdc>) ou l'application majdc.fr) et pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !

Désormais, les démarches pour obtenir ou renouveler carte d'identité et permis de conduire sont disponibles sur internet.

Permis de conduire : inutile de vous rendre en préfecture. Connectez-vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> et vous recevrez votre permis de conduire à domicile.

Carte d'identité : la mairie de NIBELLE n'est plus habilitée à délivrer la carte d'identité. Connectez-vous sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et rendez-vous dans l'une des mairies du département équipées de bornes biométriques (carte ci-dessous)



TRAVAUX EN COURS : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE.

Les travaux sont réalisés et financés par le Département (programme Lysseo).

1^{ère} étape : l'installation du NRO en août dernier et son raccordement au réseau en octobre. Ce Nœud de Raccordement Optique desservira les habitants et entreprises des communes de Nibelle, Chambon la Forêt et Nancray sur Rimarde.

2^{ème} étape : deux PM (Point de Mutualisation) ont été installés très récemment rue du Gâtinais et rue de la Cave.

Les études sur l'état du réseau cuivre (enfoui ou aérien) sont en cours pour préparer l'étape suivante avec l'installation des PBO (Point de Branchement Optique) par groupe d'habitations autour d'un rayon de 300 mètres.

Tous les habitants seront raccordés, libres à eux ensuite de choisir leur opérateur et leur abonnement. Le délai actuel annoncé par le Département est de mi-2023.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - ELECTIONS 2022

Les élections **présidentielles** se dérouleront sur deux tours, les 10 et 24 avril 2022.

Les élections **législatives** se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Pour les nouveaux arrivants, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Nous vous rappelons que l'électeur **doit impérativement présenter une pièce d'identité**. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter, mais elle nécessite des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé.

URBANISME

Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'applique à Nibelle. Les constructions et agrandissements jusqu'à 20 m² sont soumis à déclaration préalable de travaux. Au-delà de cette surface, le dépôt d'un permis de construire est obligatoire, votre propriété devant être dans la zone constructible.

Sachez que les infractions sont passibles d'une amende et que les conséquences peuvent aller jusqu'à la démolition de la construction. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, et de régulariser les situations illégales.

INFORMATIONS MUNICIPALES

A titre d'information, figurent ci-après les demandes de permis de construire et demandes préalables de travaux déposées et octroyées depuis la publication du bulletin municipal de décembre 2020.

Permis de construire

Secteur	Nature des travaux
Rue du Gâtinais	Aménagement grange
Route du Hallier	Démolition et construction d'un hangar
Chemin de la Motte Peloux	Construction maison habitation
Route de Nesploy	Construction d'un hangar pour stockage
Rue de la Miaulerie	Construction d'un garage
Rue du Gâtinais	Construction d'un garage
Route du Hallier	Extension et modification des façades
Chemin de Bourneuf	Construction maison habitation
Rue Beurrière	Construction maison habitation
Rue de la Boule d'Or	Construction maison habitation
Rue de la Cave	Construction d'une véranda

Déclarations préalables de travaux

Secteur	Nature des travaux
Route de Boiscommun	Mât pour internet HD
Route de Flotin	Construction d'une extension 17m ²
Rue de la Cave	Construction d'un abri de jardin
Rue de la Grange Ménard	Installation panneaux photovoltaïques
Rue de la Grange Ménard	Création de fenêtres et fenêtres de toit
Rue de la Boule d'Or	Division en vue de construire
Rue Saint Sauveur	Remplacement menuiseries et réfection façade
Rue de la Billoterie	Construction d'un préau 18m ²
Rue de la Grange Ménard	Construction d'une véranda 16m ²
Rue Saint Sauveur	Remplacement portes local agents techniques
Chemin de la Motte Peloux	Régularisation dépendance et réfection toiture
Chemin des Brandelles	Modification de façades
Rue de la Grange Ménard	Pose de deux châssis de toit
Place Jacques Poisson	Implantation local technique pour la fibre
Route de Boiscommun	Installation d'une serre
Rue du Chêne à Deux Jambes	Construction d'une piscine
Rue du Bout Tortu	Remplacement porte de garage par baie vitrée
Rue Beurrière	Modification fenêtre en porte-fenêtre
Rue de la Miaulerie	Construction abri de jardin 7m ²
Rue de la Cave	Construction d'une serre 18m ²
Rue de la Cave	Division en vue de construire
Rue de la Gare	Changement fenêtres et modification façade
Route de Flotin	Division
Domaine des Templiers	Isolation thermique
Route de Chambon	Réfection de façade

TARIFS DES PRESTATIONS MUNICIPALES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2022

1. Location salle polyvalente J.Poisson :

	Particuliers commune	Particuliers hors commune
½ journée Réunion, vin d'honneur	75€	150€
1 jour	180€	310€
2 jours	310€	450€
3 jours	450€	565€

2. Bulletin municipal : encart publicitaire

	¼ page	½ page
Une parution (1 an)	45€	80€
pour 2 parutions	90€	160€

3. Funéraire

	Perpétuelle	Trentenaire
Concession	201€	138€
Cave urne	108€	78€

Redevance de dispersion des cendres au Jardin du souvenir : 78€



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

Le précédent recensement remonte à 2016. Trois personnes sont recrutées pour effectuer la collecte des informations :



Mme Julie AMADOR GUERRA
Carte : **Secteur D1**



Mme Julie THIERCELIN
Secteur D2

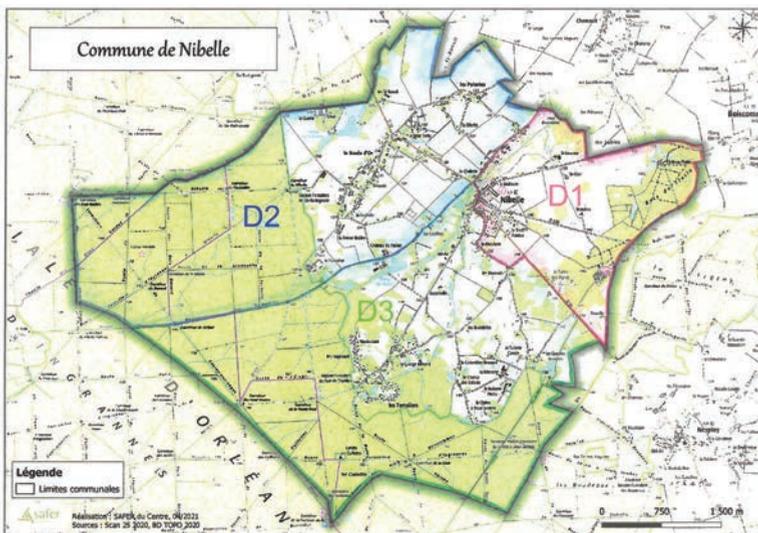


Mme Evelyne CHICOT
Secteur D3

Les agents recenseurs sont tenus au secret des statistiques et doivent veiller à la **stricte confidentialité** des données individuelles collectées.

Assurez-vous que votre nom et n° de rue figurent visiblement sur votre boîte aux lettres.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et de prendre un peu de votre temps pour répondre rapidement au questionnaire qui vous sera présenté, sachant que la **saisie sur internet est fortement encouragée** pour tenir compte des contraintes sanitaires.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Création d'une nouvelle plateforme square Georges Cottinat



Aménagement du local des agents techniques

Sécurisation des locaux de la cantine et de l'accès aux cars scolaires

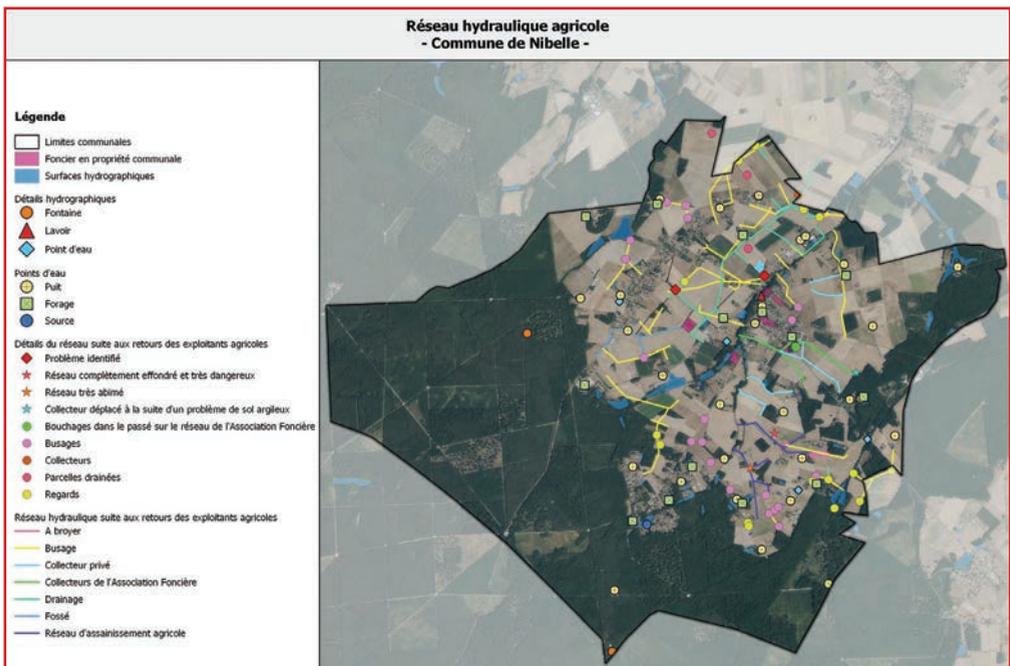




La commune de Nibelle a sollicité le Service Études et Développement de la Safer du Centre, concernant le réseau hydraulique agricole de son territoire. Une association foncière avait vu le jour pour créer et entretenir ce réseau mais, ayant été dissoute depuis de nombreuses années, Madame Catherine RAGOBERT, maire de la commune, et le conseil municipal s'interrogent sur son entretien.

Pour répondre à leurs interrogations, la commune a fait appel au service études de la Safer du Centre afin que ce dernier puisse notamment identifier le contexte foncier et agricole de la commune et prendre contact avec les exploitants afin d'échanger sur leur connaissance locale du réseau hydraulique.

A la suite des différentes informations collectées par l'ensemble des protagonistes, le résultat de ces données a fait l'objet d'une cartographie où tout y est répertorié. La commune a désormais une bonne base de travail pour poursuivre ses investigations auprès des acteurs du territoire, des exploitants et des habitants de la commune.



Afin de continuer dans cette voie, Madame la Maire et le conseil municipal, restent à votre disposition pour vous rencontrer afin d'échanger, si vous en êtes détenteur, sur des informations que vous pourriez leur communiquer sur ce réseau hydraulique agricole.

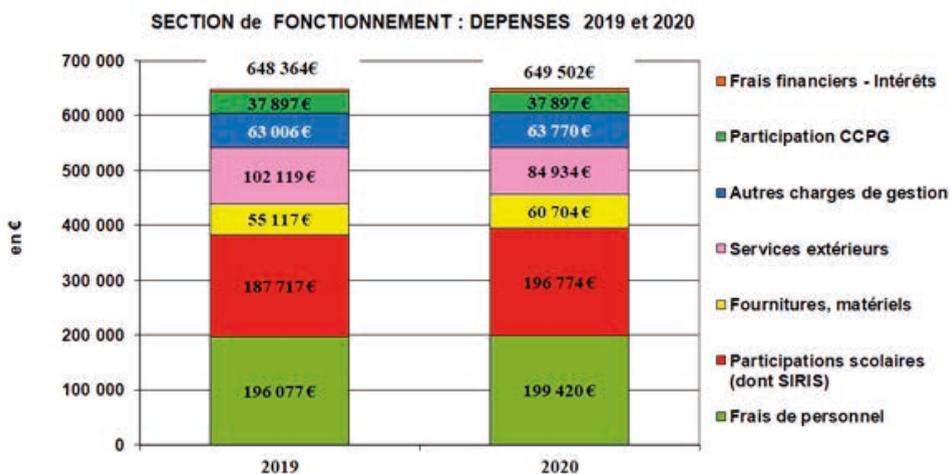
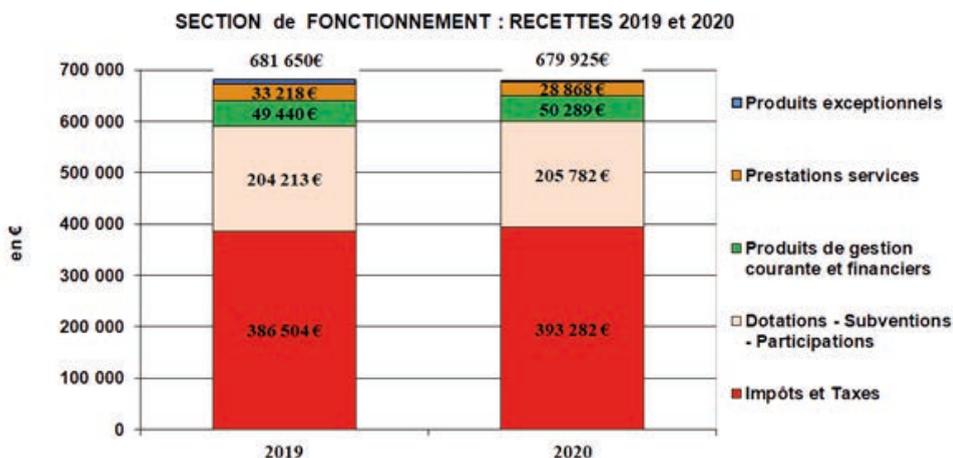
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 de la Commune a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 19 février 2021.

L'exercice 2020 présente un résultat de fonctionnement positif de **+30 423€** (recettes > dépenses), après un exercice 2019 positif de + 33 286€.

Le solde de la section investissement est négatif à hauteur de **-163 787€** (+31 707€ en 2019).

Les graphiques ci-dessous détaillent les principaux postes de recettes et dépenses pour l'exercice 2020, avec en regard les données de l'exercice 2019.

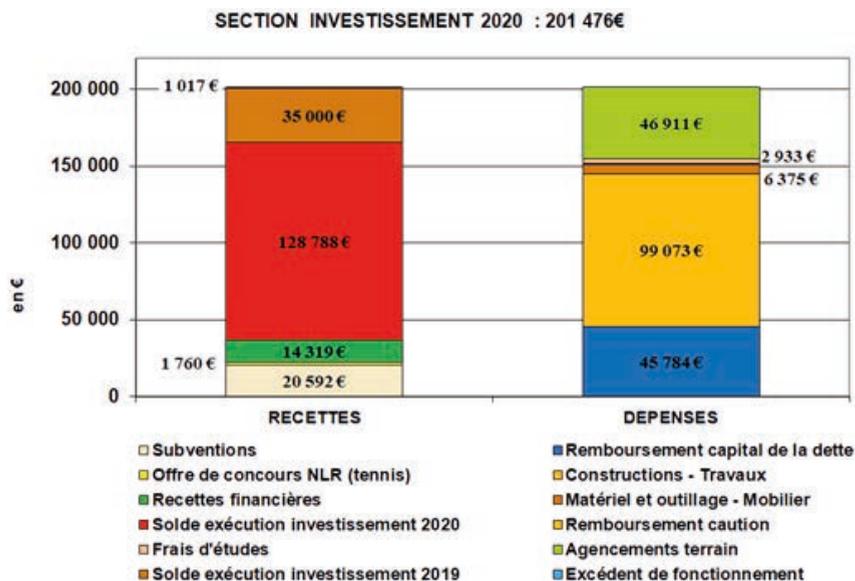


Recettes : le Conseil Municipal a voté en juin 2020 la stabilité des taxes locales : 9.90% pour la taxe d'habitation et 16.61% pour la taxe foncière propriétés bâties et 42.55% sur les propriétés non bâties. Les taxes locales représentent **58%** de nos ressources de fonctionnement.

Les dotations et participations de l'Etat sont relativement stables depuis 2017 et représentent **30%** des ressources de fonctionnement.

Dépenses : Les frais de personnel et les participations scolaires représentent **61%** de nos dépenses de fonctionnement (59% en 2019).

L'impact de la crise sanitaire représente une charge nette de près de **8 000€** (manque à gagner sur la location de la salle J.Poisson, achats exceptionnels, net de non dépenses de fleurissement, fêtes et cérémonies).



Au-delà du remboursement en capital des emprunts en cours, les principaux investissements 2020 portent sur la création de l'aire de camping-cars (**42 961€**), le début des travaux d'accessibilité Mairie et Poste / Musée (**60 069€**), l'éclairage public du Bourg en Led (**24 487€**) et le renouvellement du matériel informatique de la mairie et de la bibliothèque (**5 045€**).

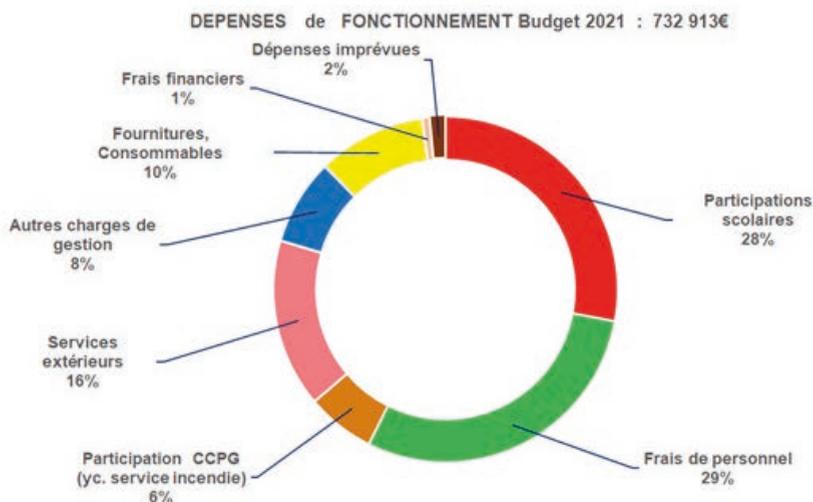
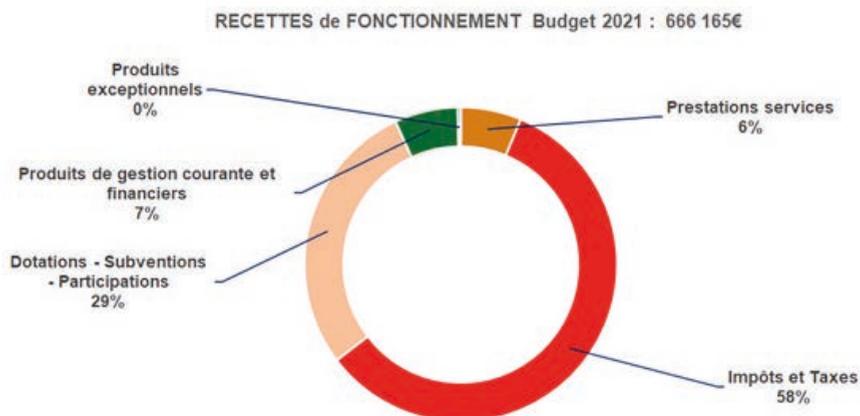
La taxe d'aménagement encaissée en 2020 représente **7 909€** en fort retrait par rapport à la moyenne des dernières années. L'offre de concours de NLR (**1 760€**) sur la réfection d'un court de tennis se poursuivra jusqu'en 2026.

La dette de la commune s'élève à **248 700€** au 31/12/2020, soit près de 208€ par habitant, en regard d'une moyenne nationale (communes ente 500 et 2000 habitants) autour de 624€.

BUDGET 2021

Le budget 2021 a été approuvé le 9 avril 2021. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, il s'agit de mener à bien nos investissements tout en veillant à préserver nos ressources fiscales compte tenu de la disparition progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

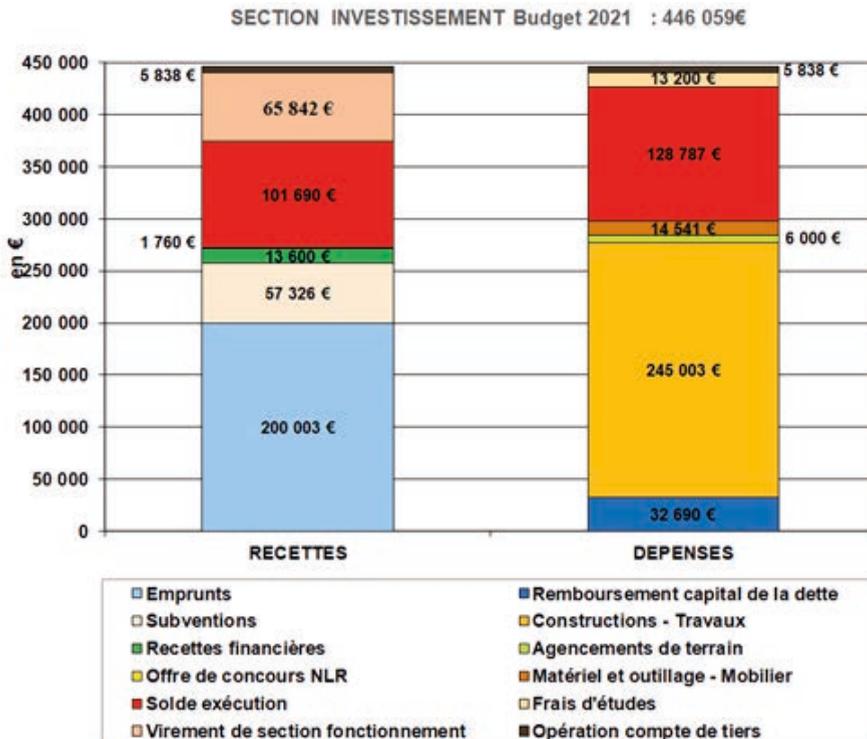
Les graphiques ci-dessous détaillent le poids relatif des principaux postes de recettes et de dépenses de fonctionnement contenus dans le budget 2021.



Les taux de taxes locales ont été votés lors de la séance du 9 avril : stabilité imposée du taux de la taxe d'habitation (9.90%), taux de taxe foncière non bâti maintenu à 42.55% et intégration de la part départementale de la taxe foncière pour compenser la perte de ressources communales sur la taxe d'habitation : taux consolidé à 35.70% sur le foncier bâti.

Les frais de personnel et la participation aux frais de scolarité (1 609€ par an et par enfant scolarisé au SIRIS) restent les postes les plus importants : 57% de nos dépenses.

Les autres dépenses intègrent un retour des activités locales qu'il conviendra de préciser au gré des évolutions du contexte sanitaire. Un accent sur l'entretien des voiries, accotements et fossés est intégré au budget.



Les principaux projets d'investissements intégrés à ce budget sont la remise en état du préau face au musée, la réfection du local des agents techniques, l'accessibilité de l'école Roger Giry, la sécurisation de l'accès aux cars scolaires, et la poursuite du programme de passage en led de l'éclairage public hors du bourg.

Seules les subventions notifiées à la date de vote du budget ont été retenues en recettes. Au-delà des subventions à recevoir, il sera nécessaire de contracter un nouvel emprunt en 2021.

LES ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans pour accéder à la bibliothèque de Nibelle. **Si vous n'avez pas de pass sanitaire**, vous pouvez faire des réservations par téléphone ou sur le portail de la bibliothèque.



La bibliothèque de Nibelle est située au cœur du village (1, square Cottinat). Lieu d'accueil, de culture, d'animations, d'échanges et de rencontres, la bibliothèque est ouverte à tous.

Elle est gérée par Marie-José Foulard, agent municipal, qui assure l'ensemble des tâches liées à son fonctionnement : achat et équipement des documents, accueil du public.

Une équipe de bénévoles appartenant à l'**association « Les amis de la Bibliothèque de Nibelle »** participe à son animation.

Heures d'ouverture :

Mardi de 10h30 à 12h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h30

Pour s'inscrire à la bibliothèque

Il suffit de se présenter à l'accueil avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité : 5€ par an et par adulte. Gratuit pour les enfants, scolaires, étudiants et apprentis.

Emprunts par personne : 3 livres maximum sur un mois (prêt renouvelable une fois), et 3 revues maximum sur trois semaines (prêt renouvelable une fois).

Emprunts par famille : 3 documents CD sur trois semaines, et 2 DVD sur une semaine.

Que trouve-t-on à la bibliothèque ?

- des livres : livres audio, romans, polars, essais, bandes dessinées, mangas, livres en gros caractères, manuels et guides, albums, comptines. Au total, 3700 livres en section adultes et 2200 livres en section jeunesse.
- des revues.
- de la musique : rock, jazz, variété française, musique du monde, musique classique, électro... (350 CD).

- des films : récents ou grands classiques du cinéma, films d'animation, des documentaires... (250 DVD).

Les services proposés par la bibliothèque :

Au-delà des prêts,

- **Le portage de documents** à domicile (livres, ouvrages en gros caractères, livres audio) s'adresse aux personnes ne pouvant se déplacer aisément. Ce service peut être mis en place pour de courtes durées (maladie, retour d'hospitalisation...)

- **Le portail de la bibliothèque**

<https://opac-x-bibliothequenibelle.biblixnet.net/>

En tant qu'utilisateur de la bibliothèque, vous pouvez avoir accès au portail pour consulter le catalogue, réserver un ouvrage à distance, consulter votre compte « usager », être informé des activités et des services. Votre date de naissance et le numéro qui figure sur votre carte d'adhérent (sans les zéros) sont les identifiants de connexion sur le site. Une fois la saisie terminée, vous pouvez accéder à votre compte personnel.

- **Les ressources numériques**

<https://www.loiretek.fr/>



Grâce au Département du Loiret, les Loirétains peuvent accéder gratuitement à une médiathèque en ligne. Ce service offre un bouquet de contenus et de ressources numériques accessibles en streaming 24h/24 et 7h/77 jours sur 7 : films, musique, presse, livres et bandes dessinées, modules d'autoformation (codes de la route, langues étrangères, soutien scolaire...) et des jeux et activités pour les enfants

Il vous suffit d'être inscrit à notre bibliothèque pour créer votre compte et pouvoir en bénéficier.

Mais aussi...

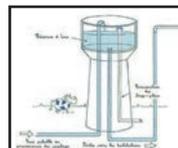
- L'accueil des scolaires avec l'aide de l'équipe des bénévoles de l'association (contes, prêts de livres, ateliers...).
- En association avec la CCPG, accueil des petits de 0 à 3 ans et des assistantes maternelles (lectures, présentations de livres ...).
- des Heures du conte, des spectacles contés, des prix des lecteurs, des conférences, des ateliers, des cafés nouveautés.
- des rencontres d'auteurs, des expositions, des spectacles, des lectures ou d'autres belles idées.
- Et enfin, un coin-café propice aux échanges et à la convivialité lorsque les conditions sanitaires le permettent...

Soyez les bienvenus à la bibliothèque ! Meilleurs vœux.

Tél : **02 38 32 21 57** et par mail à l'adresse biblio.nibelle@orange.fr

S.I.E.A.N.N

Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy



Le tarif 2022 de l'eau sur Nibelle et Nesploy :

Votre facture se compose de deux parties distinctes : Eau et Assainissement. L'assainissement concerne uniquement les habitations raccordées au réseau collectif de la commune.

<i>EAU :</i>		<i>ASSAINISSEMENT :</i>	
<i>Prix du m³</i>	<i>1,08 €</i>	<i>Prix du m³</i>	<i>1,15 €</i>
<i>Redevance « Pollution domestique »</i>	<i>0,38 €</i>	<i>Redevance « Réseau de collecte »</i>	<i>0,185 €</i>
<i>Redevance « Fixe de l'eau »</i>	<i>65 €</i>	<i>Redevance « Fixe assainissement »</i>	<i>70 €</i>

Tarif SIEANN - 2022

Sur cette année 2021, le SIEANN est en cours de réalisation de deux projets importants d'investissement :

- Le déploiement de la **relève automatique** des compteurs de mesure de distribution eau potable chez l'ensemble de ses clients. Ceci se réalise par le remplacement du compteur avec son module radio, ou alors par la simple pose d'un module sur un compteur existant.

Les modules radio, ne fonctionnent que lors de leur interrogation par une connexion de quelques secondes. Ils ne sont interrogeables à distance que les jours de semaine entre 6h00 et 18h00.



Compteur type volumétrique Module de communication via RF Compteur avec module monté

A ce jour 85% des abonnés de la commune de Nibelle sont désormais équipés de ce système, restent les compteurs de diamètre particulier, ou les abonnés qui n'ont pu être contactés par le SIEANN.

Merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat du SIEANN en mairie de Nibelle afin de caler un rendez-vous. Il restera quelques compteurs difficiles d'accès à l'intérieur des maisons où nous ne pourrons pas intervenir (compteur derrière élément de cuisine par exemple).

A l'heure actuelle, nous venons de commencer la pose de ce système sur la commune de Nesploy qui dépend également du SIEANN.

Ce système va nous permettre de mieux suivre la distribution d'eau potable, mais surtout de faciliter la relève du compteur qui peut parfois être difficile. Nous vous avons demandé encore cette année d'auto-relever vos compteurs, car nous étions en cours d'installation.

Cette opération de pose est réalisée par l'agent technique (Vincent Morin) mis à disposition du SIEANN par la commune de Nibelle dans le cadre d'une convention financière. Le SIEANN tient ici à le remercier encore pour le travail déjà effectué.



- Comme vous avez pu le constater, depuis fin août - début septembre, les **travaux de réhabilitation du château d'eau** de Nibelle sont en cours. Ces travaux consistent en une remise en l'état de l'ouvrage, mise aux normes de sécurité, étanchéité de la cuve du réservoir (500 m3) ainsi que de la toiture, remplacement de toutes les ouvertures (fenêtre, porte, meurtrière), changement de toutes les vannes, pose d'un débitmètre pour mesurer les volumes de sortie du château d'eau.

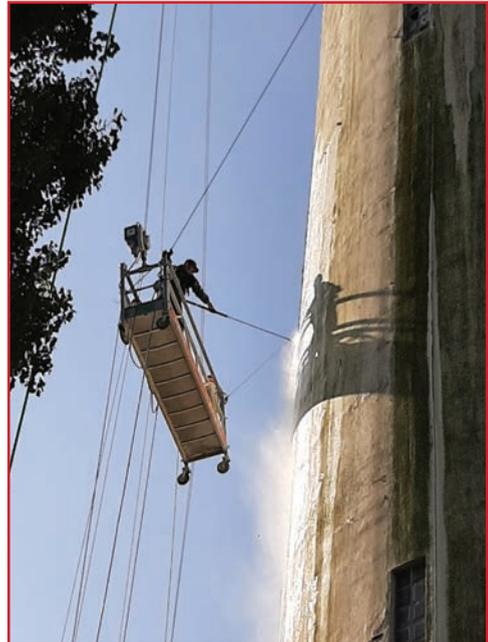


Toutes les antennes téléphoniques des opérateurs ont été déplacées en bordure d'ouvrage avec revue des points de fixations afin de ne pas endommager le réservoir.

De plus l'accès à tout personnel extérieur au SIEANN via l'intérieur de l'ouvrage ne sera plus autorisé pour accéder au toit.

L'appel d'offre prévoyait un simple lavage de l'ouvrage sur sa partie extérieure puis la pose d'une couche de peinture. Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, le lavage au karcher a complètement décollé la couche de peinture d'origine et engendré des dépôts aux alentours et bien évidemment de forts désagréments aux riverains. Il était prévu une seule couche de peinture pour rénovation de la façade, nous sommes désormais contraints à trois couches (une couche primaire, plus deux couches finition).

Nous tenons à nous excuser de ce problème, et avons demandé un nettoyage par l'entreprise, ce qui a été réalisé.



Cette période de travaux importants rend le réservoir du château d'eau inutilisable puisque vidangé pour les travaux. De ce fait, un réservoir tampon assure la continuité de service par une bâche grise au sol. Ce système de distribution est réalisé à la suite de la mise en place d'un local avec pompe et surpresseur dont le rôle est de remplir la bâche par pompage dans le forage, puis de pousser l'eau en pression dans le réseau. C'est pourquoi contrairement à une distribution par gravité (principe du château d'eau), l'alimentation peut immédiatement être stoppée en cas de coupure électrique.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des abonnés du SIEANN de leur compréhension sur les incidents qui peuvent intervenir lors de ces travaux, nous devrions retrouver l'usage de notre château d'eau courant du mois de janvier 2022.

Ces travaux sont indispensables avant la **construction de l'usine de traitement** (50 m³ heure) qui permettra l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée par filtration du fer et manganèse.

La réhabilitation de l'ouvrage de stockage présente un coût important de l'ordre de 280 000€ HT. Nous bénéficions d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'environ 101 000€, et de l'état d'environ 67 000€. Soit un total de subvention de 168 000€, soit 60% du coût total. Le SIEANN a donc besoin d'un autofinancement de 112 000€ pour la réhabilitation du château d'eau de Nibelle.

Les travaux de construction de l'usine de traitement ainsi que la remise aux normes de la clôture et portail (2 m de hauteur) du périmètre du château d'eau et son forage suivront. A ce jour, ces travaux chiffrés et validés par le conseil syndical du SIEANN s'élèvent à environ 700 000€ HT.

Tous ces travaux ont pour objectif principal d'améliorer la qualité d'eau distribuée, nous vous remercions de votre compréhension. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'éviter tout désagrément. Cependant ce genre de travaux n'est jamais à l'abri d'imprévus, mais nous faisons notre maximum pour que vous les subissiez le moins possible.

Nous vous informons qu'au 1^{er} janvier 2022, la trésorerie de Beaune la Rolande sera fermée et transférée sur Pithiviers. De ce fait, les paiements seront à adresser au Centre des Impôts, 15 rue de l'Amiral Delahaye – 45300 Pithiviers.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches une bonne et agréable année 2022.

Pour la Présidente du S.I.E.A.N.N
Gilles CHEVALIER.

SIRIS

Mesdames, Messieurs, je vous présente le dernier article pour le SIRIS. La compétence scolaire ayant été votée majoritairement en septembre dernier, par les Elus Communautaires, pour un transfert vers la Communauté de Communes, l'exercice de cette compétence relève désormais de la CCPG. Le SIRIS cessera donc très prochainement d'exister et c'est par la CCPG que vous parviendront les futures informations scolaires.

A la rentrée de septembre 2021, les 351 élèves des communes de Batilly en Gâtinais, Chambon la Forêt, Courcelles le Roi, Nancray sur Rimarde, Nibelle et Saint-Michel ont été comme habituellement accueillis dans 4 écoles et cette année sur 14 classes au lieu de 15, l'école primaire de Chambon la Forêt ayant subi la suppression d'une classe de maternelle provoquée par une baisse d'effectifs des élèves de moins de 6 ans.



Les travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite prévus depuis quelques années sur l'école de Nibelle, viennent d'être réalisés par la Commune de Nibelle. Le SIRIS remercie le Conseil Municipal de Nibelle pour l'aboutissement de cet ouvrage.

Je tiens à rendre hommage aux Elus, qui dans les années 80 ont été à l'initiative de la création du SIRIS, afin de mettre en commun les valeurs du scolaire au sein d'un regroupement de proximité. Je salue leur esprit visionnaire et leur réussite.

Mes activités de Présidente du SIRIS en lien avec les Equipes Enseignantes pendant plus de 13 ans et le professionnalisme des Agents du Syndicat au service de l'enfant furent pour moi une belle expérience.

Je souhaite le meilleur à la compétence scolaire pour le futur.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Sandrine CHEVALIER,
Présidente du SIRIS.

SITOMAP

Syndicat mixte Intercommunal de collecte et de Traitement des déchets Ménagers de l'Arrondissement de Pithiviers



Le SITOMAP regroupe 90 communes et plus de 80 000 habitants.

Volumes collectés en 2020 :

- Verre collecté : 2 456 tonnes
- Encombrants : 506 tonnes
- Déchets ménagers : 212 kg/habitant
- Déchets recyclables : 50 kg/habitant

A compter du 4 avril 2022, les consignes de tri dans les bacs jaunes vont évoluer. Une information précise sera communiquée ultérieurement via PanneauPocket.

Pour Nibelle le jour de ramassage est le vendredi après-midi à partir de 13h00. Mettre les bacs Sitomap en bordure de la voie publique au plus tôt le vendredi matin, collecte décalée le samedi en cas de jour férié dans la semaine.

Site internet <https://www.sitomap.fr/> ou contactez-nous au 02.38.32.76.20



Mauvais geste



Bon geste

Pas de sac au sol

- Les ordures ménagères se mettent en sacs poubelles
- Les sacs poubelles se mettent exclusivement dans les bacs à ordures ménagères
- Les sacs au sol ne sont pas collectés



Votre geste



Son geste

+
= santé préservée

Les poignées des bacs sont tournés vers la voie publique afin de préserver la santé de la personne située à l'arrière du camion poubelle et qui collecte environ 700 bacs par demi-journées. Les torsions du poignet peuvent entraîner à long terme une maladie professionnelle (troubles musculosquelettiques)

SMORE

Syndicat Mixte de l'Oeuf, de la Rimarde et de l'Essonne



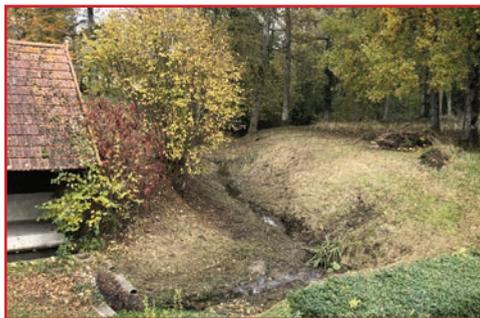
Le SMORE regroupe 54 communes, gère 267km de cours d'eau et 540km² de bassin versant.

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) avec les missions suivantes :

- aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- défense contre les inondations,
- protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

En 2021, le SMORE est intervenu sur le cours de la Rimarde à plusieurs reprises : fauche manuelle des rives, gestion de la ripisylve en amont du bourg, retrait des embâcles provoqués par les tempêtes d'août 2020 puis d'octobre dernier en centre bourg.

Plus récemment les abords du lavoir ont été dégagés sur 70 mètres, prémices de travaux plus importants à venir en 2023.



Gestion de la ripisylve en amont du bourg, avant et après travaux

Rappelons que l'entretien des hauts de berges est à la charge des riverains.

Le SMORE intervient également comme conseil technique sur l'aménagement du Domaine de Flotin.

Mail : smore@orange.fr

Site : <https://www.facebook.com/SMORE45>

LES SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DE NOTRE TERRITOIRE



www.pithiveraisgatinais.fr

32 communes

26 641 HABITANTS



Siège de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais
(RH, finances, communication, SPANIC, secrétariat général, PLU, OPAH, service technique, SIG
Direction enfance, jeunesse, RAM)



ESP / France Services

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Relais Assistants Maternels
- Structure de garde Petite Enfance
- Structure périscolaire / Accueil de loisirs
- Espace Jeunes
- Point Information Jeunesse
- Etablissement scolaire
- Cuisine centrale
- Stade de football
- Terrains de tennis
- Gymnase
- Bassin d'Apprentissage Fise
- Equipement touristique
- Zone d'activités

Contact

Communauté de Communes
du Pithiverais Gâtinais
3 bis, rue des Déportés
45 340 Beauce-La-Rolande

Tél. 02 38 33 92 68
contact@pithiveraisgatinais.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

LES COMPÉTENCES EXERCÉES EN 2020

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace :

- Elaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux et des Plans Locaux d'Urbanisme ;
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (SYMGHAV).

Action de développement économique :

- Aménagement et gestion des zones d'activités ;
- Appui à l'insertion et à l'entreprenariat (Entente économique du Nord Loiret).

Collecte et traitement des déchets ménagers (SITOMAP)

Promotion du territoire (Office de Tourisme Intercommunal du Grand Pithiverais)

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Contrôle, réhabilitation et entretien des assainissements non collectifs (SPANC) sur tout le territoire (transfert de la compétence du Malesherbois).

Politique du logement et du cadre de vie

- Mise en oeuvre d'une Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- Soutien à la rénovation énergétique, à l'adaptation et à la réhabilitation.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs : gymnase intercommunal à Beaune-la-Rolande, centre-socio culturel, espace tennistique, stade de football Dumesnil à Puiseaux, gymnase Alain Mimoun, BAF à Malesherbes, Domaine de Flotin et le Belvédère des Caillettes à Nibelle et le Moulin de Châtillon à Ondreville-sur-Essonne.

Action Sociale :

- Gestion des services d'accueil de la petite enfance ;
- Gestion des accueils de loisirs ;
- Actions relatives à la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse ;
- Mise en place d'actions collectives et d'accompagnement individuel en faveur des personnes en précarité ;
- Gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au profit des personnes âgées.

France Services & Espace Services Publics (ESP)

- Création et gestion de France Services/Espace Services Publics.

Actions dans les domaines culturels, sportifs et scolaires :

- Soutien aux associations scolaires ;
- Interventions musicales dans les écoles du Puiseautin ;
- Exercice de la compétence scolaire sur le Puiseautin (13 communes au total - 6 écoles) ;
- Gestion du transport scolaire (2nd rang)
- Gestion d'une école de musique intercommunale dans le cadre d'une Entente des Communes du Beauvais.

Contribution au financement du SDIS

Création et gestion de la fourrière animale

Etude et mise en place de transports intercommunaux

Elaboration du Schéma directeur en Eau potable

Mission de délégation de maîtrise d'ouvrage

L'ENTENTE NANCRAY CHAMBON NIBELLE

Côté sportif

La saison 2020-2021 a encore été bien particulière côté sportif en raison de la pandémie avec un arrêt à la Toussaint 2020 et une saison qui n'a jamais redémarré. La saison a été déclarée « blanche » par les autorités du football. Ceci donc a maintenu un statu quo quant au positionnement de nos équipes séniors dans leurs divisions respectives. Malheureusement cette inactivité a été néfaste car nous n'avons pu engager en septembre que deux équipes Séniors au lieu de trois l'année précédente, 2 ans de « canapés » ont eu raison des moins motivés.

Cette saison a été marquée également par la fin de notre entente avec le club de l'Us Beaune dans les catégories U15 et U17 (les ados). En effet le club de L'Us Beaune souhaitait que nous fusionnions nos 2 clubs pour n'en faire qu'un. Nous n'étions pas prêts au vu des divergences que nous pouvions avoir sur les objectifs de cette fusion et sur les caractéristiques de chaque club, de peur aussi peut être de perdre notre identité et nos valeurs. L'Us Beaune n'a pas souhaité renouveler l'entente existante et a trouvé en l'As Corbeilles le club qui a su répondre à ses attentes.

Cette saison a également été marquée par le départ de l'éducateur qui tenait à bout de bras le Pôle Féminin UBBN constitué des clubs de Boynes, Beaune et nous-mêmes. De ce fait de nombreuses licenciées filles ont quitté les 3 clubs. Cela ne nous permet plus à l'heure actuelle d'accueillir les adolescentes et jeunes adultes de manière optimale ; les plus petites sont toujours en mixité avec les garçons.

Malgré tous ces aléas et tout en respectant les protocoles définis par la Fédération (Pass Sanitaire obligatoire pour les joueurs de plus de 12 ans ainsi que pour les dirigeants), la saison 2021-2022 a bien démarré en septembre comme prévu. Nos objectifs étaient de faire revenir le maximum de jeunes joueurs licenciés l'année dernière, d'accueillir tous les nouveaux et de présenter une équipe à 11 dans les catégories U15 et U17 compte tenu de notre « divorce » avec l'Us Beaune. A mi-saison, nous pouvons dire que ces objectifs sont dépassés notamment au niveau du quantitatif puisque nous avons des effectifs pléthoriques dans chaque catégorie de jeunes. L'école de football (enfants de 7 à 11 ans) a fait un bond de plus de 30% pour atteindre 80 licenciés, la préformation (12 à 17 ans), plus 10 avec 57 licenciés.



A mi-saison les résultats sont honorables dans toutes les catégories mais l'important est surtout de recréer la dynamique qui nous a fait défaut pendant deux ans et de conserver le maximum de jeunes pour les années à venir.

Toutefois, attention à ne pas être victime de notre succès. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'encadrants pour étoffer notre équipe dirigeante en jeunes comme en séniors.

Il est toujours possible également d'inscrire vos enfants pour la deuxième partie de la saison. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter au 02 38 32 20 00 ou par mail à l'adresse 526955@lcfoot.fr. Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires. Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook.

Côté manifestations

Les 50 ans de l'ENCN

L'année précédente ne nous avait pas permis d'assurer nos traditionnelles animations extra-sportives. Cette année va être la bonne et il le faut car le club va franchir un cap en devenant « quinquagénaire » en 2022.

50 ans, c'est l'âge de la maturité mais ce sont aussi 50 années de passion, de dévouement, de sacrifices, de satisfactions, de joies, mais aussi quelquefois de peines. N'oublions pas les fondateurs, les pionniers Almyre BEAUVAIS, François ROUSSIAL et Guy MAROIS qui en 1972, poussés par les jeunes désireux de pratiquer leur sport favori, ont eu cette idée en avance sur leur temps : le regroupement de 3 communes pour créer un club de football : l'Entente Nancray Chambon Nibelle

Dans ce cadre, nous avons prévu différentes manifestations où nous aurons plaisir à vous rencontrer. Cela commencera par le SUPER LOTO des 50 ans qui aura lieu **le dimanche 23 janvier 2022** à la salle des fêtes de BOISCOMMUN avec un énorme gros lot.

Ensuite nous vous retrouverons pour le week-end de l'Ascension sur 3 jours. **Le jeudi 26 mai** à Nancray, **le vendredi 27 mai** à Nibelle, **le samedi 28 mai** à Chambon. Le programme de ces 3 jours n'est pas encore complètement finalisé : il se voudra festif et aussi un peu teinté de nostalgie avec un retour sur les 50 années écoulées.

Les autres manifestations à venir pour 2022

- **Le tournoi national des jeunes U11 U13** se tiendra à Nancray **le dimanche 26 juin 2022**,
- **Le concours de pétanque le vendredi 26 août 2022** en semi-nocturne en prélude de la fête patronale de Nibelle.

Comme tous les ans nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien nous réserver lors de notre passage dans vos foyers pour vous présenter notre calendrier 2022 agrémenté des photos de nos équipes.

Tous les membres du Club vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2022.

ÉCHO DE L'ÉCOLE ROGER GIRY

Cette année, l'école de Nibelle compte 3 classes : Mme Sagot avec les CE2, Mme Leduc avec les CM1 et des nouvelles maîtresses pour l'autre classe de CM1, Mesdames Marchal et Bignand.

Malgré la Covid qui est encore présente en ce début d'année scolaire, nous avons commencé quelques projets d'école. Le 23 septembre 2021, nous avons participé au mouvement national « Nettoyons la nature ». Nos petits citoyens ont nettoyé leur école, leur commune mais aussi une partie de la forêt.

Quatre de nos élèves ont participé à la cérémonie du 11 novembre à Nibelle en lisant un texte pour commémorer le centenaire du Monument aux Morts.

Chaque mois, une journée à thème est votée dans l'école pour conserver notre esprit de cohésion et nos sourires insouciantes : Halloween en octobre, les animaux en novembre, ...

Les élèves de l'école Roger Giry ainsi que les enseignantes vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous disent à très vite pour de nouvelles aventures !

L'équipe enseignante de Nibelle

APESN



L'Association des Parents d'Elèves du SIRIS de Nancray a une nouvelle fois participé à la vie de nos écoles et à l'accompagnement des parents. Il s'agit de suivre et renseigner les parents dans leurs différentes démarches, d'organiser les préparations de conseils d'école, et d'aider à la préparation et à la gestion de stands, goûters des différentes manifestations des écoles.

En proposant la vente de chocolats principalement, elle est venue soutenir les projets des écoles. C'est ainsi que 1 300€ ont été reversés aux coopératives scolaires pour l'année 2020-2021. De plus, cette année, nous avons fait une vente de sapins de Noël.

Le contexte sanitaire particulier de cette année n'a pas permis l'organisation de toutes les manifestations et rencontres habituelles, véritables vecteurs de convivialité. L'APESN espère en 2022 pouvoir redynamiser la fête des écoles en dépit du contexte sanitaire.

Même si l'association compte de nouveaux membres, elle a besoin d'être soutenue pour maintenir son dynamisme et s'engager dans ces nouveaux projets.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Contact (président Olivier Lachasse)
tel : 06-14-95-05-67 mail : ape.siris.nancray@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

En raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu effectuer notre assemblée générale sous la présidence de M. Dominique GAUTHIER en janvier 2021 ni dans les mois suivants. Aussi nous avons fourni notre bilan financier à la mairie. Nous tenons aussi à nous excuser auprès de nos adhérents pour ce désagrément.

L'année 2021 a été encore une année exceptionnelle. Le virus Covid 19 a eu raison de plusieurs de nos fêtes au sein de notre village. Certaines ont pu néanmoins être réalisées :

- **Marché des Potiers** : nous remercions la mairie de Nibelle et l'association de potiers « Les pieds d'argile » de nous avoir proposé d'assurer la restauration de ce très beau week-end.
- **La fête de l'été** avec la fanfare « l'écho de la forêt » de Saint LYE, notre DJ NIBELLOIS CRICRI, et notre magnifique feu d'artifice acheté en partenariat avec notre mairie a été une complète réussite qui a redonné le sourire à tous.
- **La broc'enfants** a été une réussite complète pour les exposants et les visiteurs qui ont tous trouvé leur bonheur de faire plaisir.
- **La soirée des années 80'** avec le dj OSCAR NIGHT fut une très belle soirée « crêpes ».
- **Le loto d'hiver** a réuni énormément de joueurs et ravi les gagnants de cette journée.

Pour les décorations de Noël, nous avons fait un partenariat avec la mairie de Nibelle et la commission animation du conseil municipal. Quelques bénévoles ont répondu à l'appel lancé sur le panneau d'information de la mairie et sur l'application PanneauPocket. L'installation des décorations s'est très bien passée dans une ambiance amicale tout en respectant les gestes barrières et la distanciation puisque que nous étions répartis par petits groupes de 6 dans le bourg. Nous remercions vivement les bénévoles

Calendrier prévisionnel 2022 :

- 28 janvier : Assemblée Générale
- 05 mars : Carnaval
- 02 avril : Bal de printemps
- 03 avril : Loto
- 1^{er} mai : Brocante
- 09 juillet : Fête de l'été
- 27/28 août : Concours de pétanque ENCN, Concert de Nibelle
- 09 octobre : Broc' Enfants
- 26 novembre : Soirée Années 80'
- 27 novembre : Loto
- 10 décembre : Père Noël

Nous sommes à votre écoute pour améliorer nos activités.

Les membres du COMITÉ des FÊTES de NIBELLE ainsi que les bénévoles vous disent « à bientôt » et vous attendent nombreux aux divers rendez-vous que nous avons coutume de confirmer par voie d'affiches, flyers ou Facebook.

Prenez soin de vous. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente nouvelle année 2022.

L'équipe du COMITÉ des FÊTES de NIBELLE

NIBELLE LOISIRS RENCONTRES

L'association propose des activités manuelles, culturelles et sportives ouvertes à tous.

C'est l'opportunité d'effectuer une activité régulière en partageant des moments conviviaux.

L'association regroupe 250 adhérents répartis en 12 sections. Beaucoup participent à plusieurs activités, certaines sont payantes, d'autres gratuites. Tous ces cours, recherchés dans la région, sont assurés de septembre à juin par des professeurs de qualité.

Pour s'inscrire à ces activités,
l'adhésion à l'association est obligatoire :
10€ pour les personnes de plus de 18 ans
5€ entre 10 et 18 ans
Adhésion gratuite pour les moins de 10 ans.

Liste des activités

Les inscriptions en cours d'année sont possibles et des cours d'essais gratuits peuvent être mis en place sur demande.

Gymnastique : le lundi de 18h30 à 19h30. Coût annuel 90 €
Contact : Annick Lefebvre au 02.38.34.42.13.

Gymnastique douce : le mercredi de 10h à 11h. Coût annuel 90 €.
Contact : Arlette Duros au 02.38.33.73.21 ou 06.31.21.66.30.

Gymnastique Pilates : le jeudi de 16h à 17h. Coût annuel 90 €.
Contact : Arlette Duros au 02.38.33.73.21 ou 06.31.21.66.30.

Yoga : Deux groupes sont proposés le mardi : de 8h à 9h15 et de 9h30 à 10h45.
Coût annuel 150 €. Contact : Sylvie Grosjean au 02.38.06.63.40.

Taï Chi Chuan : le mercredi à partir de 18h30.

Trois choix de cours :

- Taï Chi Chuan lent, durée 1h30. Coût annuel : 90 €.
 - Taï Chi Chuan lent avec sabre, durée totale 2h00. Coût annuel : 110 €.
 - Taï Chi Chuan lent avec sabre et épée, durée totale 2h30. Coût annuel 120 €.
- Contact : Jean-Paul Bourgeois au 06.84.40.56.56.

Atelier Mosaïque : le mercredi de 14h à 17h (tous les 15 jours). Coût annuel 150 €.
Contact : Karine Marin au 06.23.82.01.11.

Ensemble vocal « Les voix de Nibelle » : dirigé par une artiste professionnelle, le lundi de 20h à 22h. Coût annuel 90 €. Contact : Marc Temprement au 02.38.32.20.49.

Atelier Poterie : le mardi de 15h à 17h. Coût annuel 90 €.
Contact : Jean Alliot au 02.38.32.01.25.

Tennis : NLR met à disposition deux courts en parfait état et un mur de renvoi. La construction initiale et la rénovation au fil des ans est supportée par l'association via une offre de concours. La commune se charge régulièrement de l'entretien des courts et des abords.

Un système d'abonnement est mis en place début mars pour une durée d'un an. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, les tarifs sont alors adaptés. Il est également possible de s'inscrire à la semaine ou à l'heure.

De nouveaux tarifs seront établis en mars prochain, avec la mise en place d'un tarif couple et d'un tarif unique pour une famille avec enfants.

Le fonctionnement de la section tennis est assuré par un bureau composé de :

Daniel Marois, 28 rue saint-Sauveur - 02.38.32.00.54 (administratif)

Marc Bourdieu, 60 rue de la cave (relations avec autres clubs et professeurs ; aide à l'organisation de rencontres sportives) 06 58 12 47 25

Randonnées pédestres : tous les 15 jours le jeudi matin, des randonnées sont organisées avec proposition de 2 circuits allant de 4 à 12 km. Activité gratuite.

Contacts : Yvette Sezeur au 06.70.63.93.39 ou Alain Villain au 06.62.73.28.91.

Atelier créatif, point de croix : atelier où la parole se libère pour travailler en toute convivialité. Les articles brodés sont vendus lors du Marché de Noël ou peuvent être réalisés sur commandes. Activité gratuite.

Contact : Annick Lefebvre au 02.38.34.42.13.

Amitiés : pour se retrouver et passer un moment agréable en jouant aux cartes ou à des jeux de société. Tous les lundis et jeudis de 14h à 17h30. Activité gratuite.

Contact : Jean-Claude Compain au 02.38.32.84.68.

Vous pouvez obtenir des informations auprès de la personne citée en contact. Ces activités se déroulent dans la salle Jacques Poisson ou dans la salle des Associations (près de la bibliothèque) à Nibelle. Pour le tennis, les courts se situent route de la Cave.

Nous tenons à remercier Nicole Séblin, Ginette Vandaële et Monique Menneteau pour toutes les heures qu'elles ont données à l'association et la gentillesse qu'elles ont prodiguée envers les adhérents.

En parallèle, voici le programme des manifestations qui seront organisées par l'association en 2022 :

- **le Marché des produits du terroir du samedi 5 février** de 9h à 12h30, square G. Cottinat.
- **le Marché des produits du terroir du samedi 4 juin** de 9h à 12h30, square G. Cottinat.

- **la Fête de la musique aura lieu le mardi 21 juin.** Un moment pour se retrouver en musique dans le square G. Cottinat, repas et buvette sur place (selon les conditions sanitaires du moment).
- **le Marché des produits du terroir du samedi 3 septembre** de 9h à 12h30, square G. Cottinat.
- **le Marché de Noël se tiendra les 19 et 20 novembre** dans la salle J. Poisson. Il regroupe plus d'une vingtaine d'exposants artisans. C'est l'occasion de venir faire vos emplettes pour les fêtes de fin d'année.
- **le Marché des produits du terroir du samedi 3 décembre** de 9h à 12h30, square G. Cottinat.
- **le Concert de Noël aura lieu le dimanche 4 décembre** à 16h dans la salle J. Poisson. Gratuit et ouvert à tous.

Le Marché trimestriel des produits du terroir vient en soutien aux producteurs et éleveurs locaux, en circuits courts et favorise une alimentation de qualité et de proximité.



N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de nos activités ou lors des manifestations. Vous serez les bienvenus.
Prenez soin de vous.

Babette Ragobert
au nom de toute l'équipe de l'association NLR.

Retrouvez toutes nos infos sur notre site <https://nibelleloisirsrencontres.fr/>

Pour nous joindre : contact@nibelleloisirsrencontres.fr

ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE »

Après plusieurs mois d'interruption des animations en raison de la crise sanitaire, l'association reprend petit à petit ses activités en soutien à la Bibliothèque de Nibelle.

Le 3 octobre, la projection du documentaire sur Maurice Genevoix, d'une grande qualité, a permis de se retrouver enfin à la salle Jacques Poisson avec la réalisatrice Caroline Puig-Grenetier



L'association intervient, en aidant à l'organisation de conférences, elle anime des ateliers pour enfants.

Elle joue un rôle important auprès de Mme Foulard pour optimiser l'accueil des scolaires, des bénévoles se déplacent régulièrement à la Maternelle de Chambon pour la mise en place de prêts de livres, de lectures d'histoires. Elle participe à l'achat de divers ouvrages destinés aux enfants.

L'assemblée générale s'est tenue à la Bibliothèque le mercredi 1^{er} décembre.

La présidente : Maryse Lemoine

CAMPING-CAR CLUB BEAUCE GATINAIS

L'association compte une trentaine d'équipages.



Les activités 2021

Les activités ont été bien évidemment soumises à l'évolution de la situation sanitaire du moment.

- Février : Assemblée Générale, salle des fêtes de NIBELLE annulée ;
- Mai : Bretagne (Scaër) : sortie annulée ;
- Juin : Les Grands Causses : visites des grottes de l'Aven-Armand, de la grotte de Dargilan, de la maison des Vautours, du Mont Aigoual (point culminant des Cévennes), de la cité de pierres de Montpellier-le-Vieux, des caves d'affinage de Roquefort sur Souzou, des gorges de la Jonte et du Tarn (le point Sublime) ;
- Fin juillet et début août : notre traditionnel repas champêtre a été annulé ;
- Septembre : Les Nuits de Sologne également annulées ;
- Septembre : Compiègne (Master du Feu) sortie annulée ;
- Octobre : Anjou – Saumurois ; rendez-vous au camping Le Lac de Maine, visites du château d'Angers, du musée de l'Ardoise à Trélazé, du musée du Champignon à Saumur, du Bio Parc zoologique de Doué-La-Fontaine et de l'Abbaye royale de Fontevraud ;
- Octobre : Loiret programme annulé.



Pour l'année 2022

Les activités prévues seront bien sûr organisées en fonction du contexte sanitaire.

- 12 mars 2022 : Assemblée Générale avec visite de l'aire de camping-cars à Nibelle ;
- Mai : Bretagne Sud ;
- Juin : Vosges ;
- Fin juillet ou début août : notre traditionnelle sortie champêtre ;
- Septembre : Le Dijonnais ;
- Octobre : Loiret.

Les personnes intéressées par notre activité sont invitées à prendre contact par mail : campingcarclubbeauceginais@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS DE NIBELLE



Depuis deux ans les Anciens Combattants de Nibelle étaient privés de cérémonies patriotiques, mais nous sommes toujours là.

Notre Association regroupe les Anciens Combattants Résistants Prisonniers de guerre Opérations extérieures et Veuves de toutes les guerres, de tous les conflits, et forme une force d'amitiés impérissables qui s'exprime en permanence.

Notre Association a pour objectif de resserrer les liens de camaraderie entre tous les combattants de toutes les guerres et de toutes les opérations conflictuelles auxquelles notre pays a participé, les veuves des combattants sont associées à l'objectif.

Nombreux sommes-nous à conserver intact le souvenir du passé, notre premier devoir restera d'en garder toujours la mémoire.

Chaque cérémonie patriotique nous donne la possibilité de partager avec la population de Nibelle l'amitié que nous entretenons par toutes nos réunions, bien souvent tournées vers le souvenir.



Il nous faut témoigner, témoigner toujours, car témoins de mémoire, nous avons la noble mission de transmettre aux jeunes générations le soin de faire vivre nos épreuves dans le cœur des vivants car bientôt, le temps des témoins s'achèvera pour laisser la place à l'Histoire.

Que tous les « Morts pour la France », de toutes les générations et de tous les conflits reposent en paix car notre mission est de veiller afin que jamais, le voile de l'oubli recouvre leurs linceuls de gloire.

Claude SÉBLINE, Président.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

- **Musée Poterie & forêt**

Le nouveau musée est ouvert tous les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h (Fermeture à 17h, du 1^{er} nov. au 31 mars). Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir le découvrir en famille ou avec vos amis. Nous pouvons également accueillir les groupes (associations, écoles...), le dimanche ou en semaine.

- **Journées du patrimoine**

Les Journées européennes du Patrimoine ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021 et ont rencontré un vif succès. Nous avons accueilli 320 visiteurs au *Château du Hallier* et 135 au Musée *Poterie & forêt*.

- **La boelle est de retour !**

Tous les Nibellois connaissent le fameux pichet zoomorphe à tête de chien, apparu au XIX^e siècle et devenu l'emblème de la commune.

Depuis plusieurs années, la fabrication de cette boelle était interrompue et il était impossible de s'en procurer. Nous avons donc sollicité deux artistes qui ont accepté de relever le défi. Mathilde Sergent, céramiste à Nesploy nous propose une boelle « revisitée » avec un décor floral à l'engobe (argile diluée et teintée). Pascal Laristan, quant à lui, a opté pour une boelle en grès et glaçurée, qui pourra donc être utilisée comme pichet. Ces trois modèles sont en vente au Musée *Poterie & forêt*, au prix de 49 €.



Création Pascal LARISTAN



Créations Mathilde SERGENT

- **Salle d'exposition**

Les travaux de la salle annexe située face au musée *Poterie & forêt* devraient commencer très prochainement. Cet espace dédié à l'organisation d'expositions temporaires pourra également être mis à la disposition d'artistes ou d'artisans pour la présentation de leurs créations. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous souhaitez des informations complémentaires.

Bruno Lagarde

Contact : bruno.lagarde7@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.museedenibelle.fr/>

CHANT PLEIN VENT - MUSICAVOZ

Année 2021, pour un réveil... Année 2022 pour un renouveau !

Stage de chant à Nibelle. A la suite du stage de chant organisé en 2020 à Nibelle, nous remercions chaleureusement la municipalité d'avoir apporté son aide pour le stage 2021. Ce stage de 6 jours s'est déroulé sur la dernière semaine de juillet et a permis d'offrir le 1^{er} août, un concert participatif avec invitation du public à chanter, sur le thème du « Retour à la vie, aux amours...et à la fête ». Rendez-vous est pris pour un nouveau stage la semaine **du 25 au 31 juillet 2022**. Si vous souhaitez avoir des informations sur ce stage et réserver votre inscription, n'hésitez pas à contacter l'association dès début 2022.

Le spectacle lyrique «Sur l'île d'Alcina» d'après l'opéra Alcina de Haendel, en partenariat avec l'association A Fleur de Voix, proposera ses dernières **représentations en 2022**. Un nouveau projet sur le thème de Faust est déjà en route avec l'Ensemble vocal et devrait être prêt pour une création au dernier trimestre 2022 ou en 2023.

En cette fin d'année 2021, finalisation du projet **CHandicaVoz : Le mouton, la rose et le renard** d'après Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry rassemblant des chanteurs en situation de handicap accueillis au sein de 8 institutions (EHPAD, MAS APF Handas et Foyer de Vie du Clos Roy de Lorris, Foyer de Vie des Tisons à Orléans, La Sablonnière à Marigny-les-Usages, Le Petit Cormier à Saint-Jean-de-Braye et l'IME de Neuville-aux-Bois). Pour ce projet, débuté en 2020, l'association a pu bénéficier du soutien de la DRAC et de l'ARS Centre Val de Loire dans le cadre du dispositif « Culture et Santé ». Compte tenu du contexte sanitaire, le concert prévu le 10 décembre à l'Espace Florian de Châteauneuf-sur-Loire a été enregistré à huis clos, sans public, avec les chanteurs des institutions, les artistes professionnels et des chanteurs des Voix de Nibelle.

A noter pour vos lectures d'hiver que le récent ouvrage de Pierre Champion, son recueil de textes, chansons et poésies paru en octobre 2020 : **Où s'en iront tous les oiseaux quand la forêt n'aura plus d'ailes ?** est toujours disponible sur les Editions du Net sur <https://www.leseditionsdunet.com/buy.php>. Des textes d'actualité, écrits il y a plusieurs années, par Pierre Champion, visionnaire de notre monde perturbé par le dérèglement climatique et les questions que la nouvelle génération se pose sur son avenir...

Contact CPV - MUSICAVOZ : Rosine Colyn, chargée de mission
68 rue de la Cave, 45340 NIBELLE
Tel : 02 38 32 20 26 / musicavoz@yahoo.fr

À FLEUR DE VOIX

Après une année 2020 marquée par la succession de 2 confinements liés à la Covid 19, l'ensemble vocal À Fleur de Voix comptait fermement sur l'année 2021 pour reprendre le déploiement de son projet artistique « **Sur l'île d'Alcina** », d'après l'opéra de G.F.Haendel et continuer son partage avec le public du Loiret, en partenariat avec l'association Chant Plein Vent Musicavoz. La réalité a été toute autre. En effet, un nouveau confinement au printemps 2021, le décret interdisant la pratique amateur du chant choral, les consignes sanitaires inhérentes à la lutte contre la Covid 19 qui ne permettaient plus aux mairies de nous laisser disposer de salles pour accueillir nos répétitions, ont eu un impact direct et important sur l'avancement de notre projet. Qui plus est, ce même contexte ne nous a bien sûr pas permis de donner les représentations qui avaient été pressenties durant cette même période. Les communes qui avaient exprimé leur intérêt pour notre projet n'ont pu donner suite à leur démarche auprès du groupe vocal. Pour autant, en l'état actuel des directives sanitaires, sous l'impulsion de la mezzo-soprano Catherine Boni et avec les pianistes Stéphane Leach et Jean-Christophe André, À Fleur de Voix a repris les répétitions au mois de septembre dernier et a eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues.

Le groupe vocal continue l'approfondissement de son travail sur le projet « **Sur l'île d'Alcina** », d'après l'opéra de G.F.Haendel, afin de produire des représentations chaque fois plus avancées en matière d'expression vocale et artistique. Un nouveau projet musical est ouvert, en parallèle de celui que nombre d'entre vous ont déjà pu apprécier. Par ailleurs, le groupe vocal travaille à la proposition de sensibilisations pédagogiques au chant lyrique et à l'opéra, à destination des établissements scolaires. L'ensemble vocal À Fleur de voix est prêt à s'investir avec enthousiasme dans les projets anciens et nouveaux, pour 2022, animé par la volonté de favoriser «la découverte de l'opéra dans les campagnes avec le partage du chant». Tout en nous adaptant au contexte sanitaire en vigueur, nous aspirons à partager avec vous nos prochaines représentations que nous espérons dès le printemps 2022.

L'ensemble vocal reste ouvert à l'accueil de nouveaux chanteurs, qu'ils soient expérimentés ou débutants (à même de chanter les parties de chœurs des opéras). N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vos projets autour du chant et la découverte de l'opéra.



Contact : À Fleur de Voix : Bruno Roille
Tél : 02 38 90 21 06 ou 06 75 96 02 61
Adresse courriel : afleurdevoix@gmail.com

MÉLODIBELLE

Après une année complète d'interruption instrumentale et vocale, nos répétitions « Mélodibelloises » ont repris début octobre 2021, répétitions en douceur avec les anciens morceaux pour se mettre en bouche, puis de nouvelles chansons en préparation.

Nous n'avons pas de prestations en vue pour cette fin 2021. L'année 2022 arrive à grands pas et nous prenons le chemin pour de nouvelles aventures. Pour partager ces aventures, nous sommes à la recherche d'un(e) bassiste. Alors n'hésitez pas, si vous aimez la musique, venez nous écouter et peut-être qui sait...nous rejoindre au sein du groupe.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour plus d'informations, consultez notre site : <http://melodibelle.jimdo.com>

Contact : Valérie Gaume au 06.89.71.07.69 / melodibelle.groupe@gmail.com



Naissances :

- 8 janvier 2021 : Jules, Roland, Pierre **LEROY**
18 juin 2021 : Maël, Timéo **PICARD MIQUEL**
12 août 2021 : Victor, Pierre, Philippe **BLONDEAU**
26 août 2021 : Eléna, Angéline, Yolande **HEGO**
25 octobre 2021 : Sélène, Maze, Namy **FIÈVRE**

Mariages

- 13 mars 2021 : Sonia, Brigitte, Jeannine, Yvette **KERN**
et Marco, Gaspard, Didier **LEGRAND**
26 juin 2021 : Sabrina, Elodie, Fiona, Fanny, Stéphanie **MEBARKI**
et Romain, Jean-Louis, Pierre **PHILIPPE**
10 juillet 2021 : Vanessa **DE BOISVILLIERS**
et Damien, Julien **JAMET**
21 août 2021 : Anaïs, Bruna, Christine **LIARD**
et Florian, Charles, André **LEROY**

Décès:

- 15 janvier 2021 : Jean, Marie **DOUCHIN**
2 février 2021 : Micheline, Zelmire, Louise **ANGREMY**,
épouse **PERROT**
23 avril 2021 : Fernande, Hélène, Jeanne **VOSSION**,
épouse **HARRANG**
19 juillet 2021 : Jérôme, Eugène, Ernest **GAUDEAU**
20 sept. 2021 : Marie-Christine, Lucienne **VENDRAMINI**,
épouse **NAISONDARD**
24 sept. 2021 : Jacqueline, Marie, Ernestine **PATRY**,
épouse **CLAVEAU**
24 octobre 2021 : Joël, Alfred **MORIN**



Concert de l'Avent 2021 - OSL Variations et la Soprano Aurore POULS

**les
délices
de St Louis**

**OUVERT
le MERCREDI**

*Traiteur
Aurore & Guillaume Rousseau*

41, rue de la Boule d'Or - 45340 Nibelle

06.81.00.60.12

**ICI
VOTRE ENCART
PUBLICITAIRE**

***contactez
la mairie
de Nibelle***

02 38 32 20 69



Garage BASTAN
Turgut BASTAN

Tél. : 02 38 90 13 77
Mail : garagebastan@orange.fr

www.technicar-services.fr

29 route de Bellegarde
45270 NESPLOY



MAISONS
BARRUET *depuis 1914*

Constructeur de Maisons Individuelles

du projet à la réalité pour tous budgets



02 38 32 21 34
www.barruet-maconnerie-couverture.fr

Institut de Beauté



Le Nid des Belles

Le Nid des Belles vous accueille

Le lundi de 10h à 18h

Les mardis, jeudis, vendredis de 9h à 18h

Le samedi de 9h à 16h

Entre 12h et 14h sur rendez-vous

fermé le mercredi

Salon Climatisé

1 rue Jules Ferry - 45530 Vitry aux Loges

Tél. 06 70 17 02 92



Le jardin des Sablons

**VENTE SUR PLACE
DE LÉGUMES & PLANTES AROMATIQUES**

**VENDREDI 17H-20H & SAMEDI 9H-13H
DIMANCHE MATIN SUR LE MARCHÉ DE NIBELLE**

3 CHEMIN DE ST PAYER 45270 NESPLY

06 72 07 57 37

LE JARDIN DES SABLONS



**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez **votre conseiller indépendant**
près de chez vous !



Julie THIERCELIN

Spécialiste sur le secteur
de **Nibelle**

06 81 86 47 92
julie.thiercelin@safti.fr



Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°889 956 306 au RSAC de la ville d'Orléans.

SAFTI

www.safti.fr

EURL Sylvain BEAUVAIS



**Plomberie
Chauffage
Salle de Bain**



18, rue de la Cave - 45340 NIBELLE

Tél. 02 38 32 22 61

TAXI

DAVID Antoine

TOUTES DISTANCES
TOUS TRANSPORTS



26, impasse de Coulmier
45530 Vitry aux Loges
Tél. 02 38 59 35 11
Port. 07 82 20 48 97

ENTREPRISE DU BATIMENT



BARANTIN Patrick

TOUS TRAVAUX DE
MAÇONNERIE
NEUF & RÉNOVATION
LIVRAISON

45340 NIBELLE

☎ 02.38.32.93.60 - 06.70.89.02.47



Maxim' Home

Multiservices

- Abattage dangereux
- Aménagement extérieurs
- Broyage de branches
- Création, entretien espaces verts
- Elagage
- Plantation
- Pose de clôture et portail
- Taille de haie
- Travaux mini-pelle



www.maxim-home.fr

06 78 78 34 92 - 02 38 06 58 54

45340 Nibelle - @mail : maxime.bitaud@hotmail.fr



Elagage aslier

61 rue St Sauveur - 45340 Nibelle

Tél./Fax : 02.38.32.90.14

Port. 06.78.97.47.35

vaslier-elagage@orange.fr

- ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
- ÉLAGAGE
- TAILLE DE HAIES
- ENTRETIEN ESPACES BOISÉS
- DÉBROUSSAILLAGE



Gestion des Réseaux d'Eaux.

Travaux Public et Particulier

Olivier Boursin

Pour la viabilisation de votre terrain

02 38 32 02 47 - 06 61 55 10 93

53, Route du Hallier - 45340 Nibelle

**ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
DOMOTIQUE - ALARME**

INSTALLATION
DÉPANNAGE

**SARL
BOURSIN**

**57, route de Chemault
45340 NIBELLE**

Tél. : 02 38 32 22 82

Relais Saint Sauveur

Bar / Restaurant



22 Rue Saint Sauveur

45340 Nibelle

02.38.32.23.45

*Réservation uniquement
par téléphone*

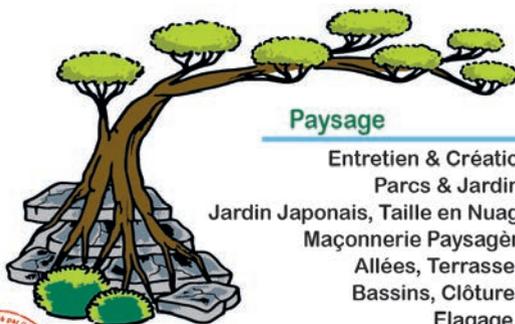
Zénitude

Créateur d'Ambiance



Services

Repassage
Ménage
Jardinage
Bricolage
Surveillance



Paysage

Entretien & Création
Parcs & Jardins
Jardin Japonais, Taille en Nuage
Maçonnerie Paysagère
Allées, Terrasses,
Bassins, Clôtures,
Elagage...

02.38.30.77.38



45340 Nibelle

06.45.59.21.32

Gérard Rénovation

Plomberie - Sanitaire
Salle de bain - Carrelage
Peinture



Gérard KNOCHEL
Plombier

06 82 15 58 04

gerard.knochel@gmail.com

9 rue de la gare - 45340 Nibelle

SANDY HARMONIE COIFFURE

coiffeuse à domicile

Masculin Féminin junior

Manucure • Maquillage

06.07.10.94.97

coiffeuse brevetée

MAIRIE

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00
(tél. : 02 38 32 20 69)
mail : mairie-de-nibelle@orange.fr

SECRETARIAT SIEANN

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00
(tél : 02 38 32 18 93)
mail : sieann.45340@gmail.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 14h00 à 16h30
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - samedi de 9h00 à 12h00
(tél : 02 38 32 02 31)

POMPIERS

En cas de besoin appeler le 18 exclusivement.

GENDARMERIE

Beaune-le-rolande (tél. : le 17 ou 02 38 33 94 20).

SAMU- AIDE MEDICALE URGENTE DU LOIRET

Appeler le 15.

MÉDECIN

Docteur Rapaport, 26 rue Saint Sauveur (tél. : 02 38 32 02 60).
Consultations de 11h00 à 12h00 sauf le jeudi et sur rendez-vous.

INFIRMIERE DIPLOMÉE D'ÉTAT

Hélène Duverger, 18 rue Saint Sauveur (tél. : 02 38 32 00 77).

PHARMACIE

Mr Cottinet à Boiscommun (tél. : 02 38 33 75 01).

SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

Tél. : 08 21 80 30 45 (24h/24h et 7j/7j). Site internet : www.loiret.pref.gouv.fr

ASSOCIATION AIDE A DOMICILE

1 mail Ouest, 45340 Beaune-la-rolande (tél. : 02 38 33 30 83).

CENTRE ANTI-POISON

Tours (tél. : 02 47 64 64 64).

TAXI DAVID Antoine

Appeler le 02 38 59 35 11 ou portable 07 82 20 48 97

MUSÉE de NIBELLE - Poterie & forêt

Visite sur demande. Contacter Bruno Lagarde au 06 70 40 90 48

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mardi de 10h30 à 12h00,

le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h30

CULTE CATHOLIQUE

Père Messian Huret, Maison paroissiale de Boiscommun (tél. : 02 38 33 75 58).
Pour les messes à Nibelle, consulter l'affiche à la porte de l'église et la presse.

CENTRE DES IMPÔTS

15 rue de l'Amiral Delahaye, BP 176, 45307 Pithiviers Cedex (tél. : 02 38 30 03 25).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le vendredi après-midi à partir de 13h00.

Mettre les poubelles en bordure de la voie publique au plus tôt le vendredi matin.

DÉCHETTERIE BEAUNE LA ROLANDE

Ouvert : les lundi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
le mercredi de 13h30 à 17h00, fermé : les mardi et vendredi.

